


SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (SDR) FORMULAIRE D'APPLICATION

Société de développement régional		Numéro	
		Date Reçue	
SECTION 1: INFORMATION SUR LE DEMANDEUR			

Nom légal du demandeur

Type d'entité légale:

Corporation Municipalité Organisme à but non-lucratif Première Nation

Adresse Civique:

Adresse Postale (si différente)

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Nom et titre de la personne qui sera le contact autorisé:

Nom	_____	Titre	_____
Téléphone	_____	Fax	_____
Courriel	_____	Cell	_____

Cette personne est-elle un signataire autorisé* du demandeur? OUI NON

% de la TVH remboursé par l'Agence de Revenu du Canada: % _____

*Une preuve écrite confirmant l'autorité de la personne contacte auprès de l'organisation doit être fournie sur demande.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (SDR)

FORMULAIRE D'APPLICATION

SECTION 2: SOMMAIRE DU PROJET

1. Titre du projet:

Lieu du projet:

(Ville/Cité/Village)

2. Courte description du projet

3. Choisissez le résultat mesurable pour le projet (au moins une option doit être sélectionnée):

Bénéfice économique

- Le projet appui l'attraction et la rétention des gens
- Le projet à un effet de levier sur d'autres investissements
- Le projet contribue à la création/expansion d'entreprises, la hausse d'exportation, de productivité, de compétitivité ou en planifiant la relève

Amélioration de la capacité

- Le projet appui la collaboration régionale (p. ex. mise en place d'une entente de services partagés)
- Le projet a permis de recueillir de l'information qui a mieux éclairé la prise de décisions (études de faisabilité, évaluation des besoins, plans d'affaires, projets pilotes, etc.)

Bénéfices sociaux communautaires

- Une nouvelle infrastructure viable ou contribue à l'amélioration de la qualité d'une infrastructure viable existante
- Le projet a permis d'augmenter le nombre de personnes qui utilisent les biens immobilisés

Tourisme / Évènements nationaux

- Un événement culturel ou sportif d'envergure nationale a eu lieu au N.-B.
- Le projet a contribué à l'augmentation du nombre de personnes qui utilisent les installations touristiques ou qui visitent la région

4. Date estimée du début du projet: _____

5. Date estimée de la fin du projet: _____

6. Une demande de financement a-t-elle été soumise à d'autres agences ou ministères gouvernementaux? OUI NON

7. Si oui, de quelle agence ou ministère? _____

8. Coût total estimé du projet: _____

\$

9. Montant demandé à la Société de développement régional _____

\$

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (SDR)

FORMULAIRE D'APPLICATION

SECTION 3: DOCUMENTATION REQUISE

Chaque demande doit fournir la documentation suivante :

Un cas d'affaire avec les détails du projet tels;

- La raison d'être et le rationnel expliquant cette proposition;
- Les coûts liés à la livraison de cette initiative;
- La structure de financement (qui paie pour quoi);
- La méthode de réalisation;
- Le produit ou service qui sera fait ou livré;
- Les résultats escomptés et comment ceux-ci seront mesurés; et
- L'appui du secteur, de la région ou de la communauté.

Pour les demandes de plus de **200 000 \$**, les documents suivants sont également requis;

- États financiers les plus récents et pour l'année en cours;
- Pour les projets commerciaux, une démonstration du retour sur l'investissement;

Évaluation

La documentation soumise doit inclure chacun des éléments suivants:

- Les bénéfices du projet** -Les bénéfices du projet et leur valeur pour la province / région.
- Les résultats mesurables** – Au moins un résultat mesurable pour démontrer le succès du projet.
- La viabilité du projet** – Comment les bénéfices du projet peuvent-ils être réalisés tel que proposé.
- La durabilité du projet** – Comment les bénéfices du projet ou leurs effets attendus peuvent être maintenus une fois que le projet est terminé.
- La viabilité du demandeur** - La stabilité financière et opérationnelle du demandeur.
- La capacité du demandeur** – La capacité de gestion et de financement du demandeur pour s'acquitter des coûts et de la livraison du projet.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (SDR)

FORMULAIRE D'APPLICATION

SECTION 4: DÉCLARATIONS, AUTORISATION ET CONSENTEMENT

Droit à l'information: Le demandeur accepte que l'information soumise pourrait être accessible sous la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*.

Consentements – Le demandeur et, s'il y a lieu, le ou les garants, pour eux-mêmes et leurs administrateurs et dirigeants respectifs, s'ils sont constitués en société (chaque société déclarante, le cas échéant, qu'elle a obtenu le consentement de ces personnes pour fournir ce consentement en leur nom), consent par les présentes à ce que le ministère ou l'organisme de la province du Nouveau-Brunswick reçoive la demande d'aide financière :

- 1) recueille des renseignements personnels et commerciaux (« renseignements ») auprès de ces personnes, entreprises, sociétés, autorités gouvernementales, institutions ou organismes (« tiers »); et autorise ces tiers à communiquer les renseignements au ministère ou à l'organisme et à faire toutes les demandes de renseignements jugées nécessaires avec ce tiers afin de prendre une décision sur toute demande d'aide financière présentée et pour l'administration continue de toute aide accordée;
- 2) échange des renseignements raisonnablement nécessaires, aux fins de l'évaluation de la demande, avec un autre ministère ou organisme de la province du Nouveau-Brunswick ou du gouvernement fédéral, des institutions financières ou des partenaires financiers pour tout projet envisagé;
- 3) communique de l'information aux agences de crédit pour l'analyse des antécédents de crédit et aux agences externes pour la vérification des antécédents par un ministère ou un organisme du gouvernement du Nouveau-Brunswick ou d'autres institutions;
- 4) accède au site du projet par l'intermédiaire du ministère ou de l'organisme pour vérifier que le projet soit entrepris et réalisé conformément aux modalités décrites dans la présente demande;
- 5) fournisse des renseignements aux autorités judiciaires en cas de fraude ou de fraude présumée; ou aux institutions financières a) pour prévenir ou contrôler la fraude; ou b) en cas de violation d'une entente de financement.

Juridique et financier – Le demandeur et, le cas échéant, le ou les garants, ou les associés ou actionnaires du demandeur/garant, selon le cas, doit déclarer que les énoncés suivants sont vrais et/ou divulguer avec les détails appropriés au bas du présent formulaire tout énoncé qui ne peut pas être vrai :

- 1) se conformer à toutes les lois et à tous les règlements provinciaux et fédéraux applicables;
- 2) n'avoir fait l'objet d'aucun litige, action en justice, poursuite ou réclamation en instance, en cours ou imminent¹, ni d'aucune procédure devant une cour, un tribunal, un conseil ou un organisme gouvernemental, en cours ou à venir, et qu'aucun jugement non exécuté n'a été rendu contre eux;
- 3) ne pas être en défaut en vertu de contrats importants auxquels ils sont une partie ou qui ont une incidence sur l'entreprise ou les biens du demandeur/garant;
- 4) ne pas être en retard dans le paiement de l'impôt sur le revenu, de l'impôt d'entreprise ou de taxes

¹ Montant qui serait autrement divulgué dans les états financiers

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (SDR)

FORMULAIRE D'APPLICATION

foncières, de la TPS, de la TVH, de la taxe de vente, des retenues sur la paie, etc.;

- 5) ne pas avoir été déclaré en faillite en vertu d'une procédure de faillite (libéré ou non libéré) et ne pas avoir fait l'objet d'autres procédures ou propositions d'insolvabilité;
- 6) confirmer qu'il n'y a pas eu de détérioration importante de la situation financière ou des activités du demandeur/garant(s) depuis la date de fin du dernier exercice financier du demandeur/garant(s) pour lequel un bilan et un état des résultats ont été fournis;
- 7) confirmer que le particulier ou la société dispose de la capacité financière nécessaire pour mener à bien le projet;
- 8) confirmer que les particuliers, les entreprises, les sociétés liées ou les personnes qui ont le contrôle de l'entreprise n'ont pas été impliqués dans des manquements passés à l'égard de l'aide financière gouvernementale fournie par la province du Nouveau-Brunswick, à moins que ces renseignements n'aient été divulgués dans la présente demande;
- 9) confirmer que les personnes, les actionnaires, les administrateurs, les dirigeants, les parties liées du demandeur et tout membre de leur famille immédiate ne sont pas, à l'heure actuelle ou au cours des 12 derniers mois, un fonctionnaire provincial du Nouveau-Brunswick, comme un sous-ministre, un membre du personnel exécutif; un chef de société d'État, membre du conseil d'administration d'une société d'État;
- 10) confirmer que ni les particuliers, ni les actionnaires, ni les administrateurs n'ont été reconnus coupables d'une infraction criminelle liée à la fraude ou au détournement de fonds;
- 11) les renseignements et les observations contenus dans le présent formulaire de demande sont véridiques et exacts à la connaissance et selon les convictions des demandeurs. Si le demandeur est une entreprise, le soussigné atteste également qu'il a le pouvoir de présenter cette demande au nom de l'entreprise;
- 12) ne pas agir au nom ou au profit d'un tiers non autorisé.

Politiquement vulnérable – Aucun des demandeurs individuels ou des partenaires, actionnaires, administrateurs ou dirigeants du demandeur/garant, selon le cas ni aucun des membres de la famille ou des proches associés du demandeur ne détient ou n'a jamais occupé l'un des postes ou fonctions suivants au Canada ou dans ou au nom d'un pays étranger :

- 1) chef d'État ou de gouvernement dans un pays étranger; gouverneur général ou lieutenant-gouverneur au Canada; membre d'un Sénat, d'un conseil exécutif de gouvernement ou d'une assemblée législative; chef ou président d'un parti politique dans une assemblée législative;
- 2) sous-ministre (ou l'équivalent); ambassadeur ou attaché ou conseiller d'un ambassadeur; général militaire (ou grade supérieur);
- 3) président d'une société d'État fédérale ou provinciale, d'une société d'État ou d'une banque d'État, ou dirigeant d'un organisme gouvernemental;
- 4) juge d'une cour d'appel; maire; dirigeant d'une organisation internationale établie par les gouvernements ou dirigeant une institution de cette organisation.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (SDR) FORMULAIRE D'APPLICATION

- 5) Dans les cas où un demandeur individuel ou les associés, actionnaires, administrateurs ou dirigeants du demandeur/garant, selon le cas, ou tout membre de la famille ou proche associé, a occupé l'un des postes susmentionnés, veuillez identifier la personne et divulguer les renseignements pertinents ci-dessous.

Pour l'application du présent alinéa, « membre de la famille » s'entend de l'une des personnes suivantes : (i) époux(se) ou conjoint(e) de fait; (ii) enfant; (iii) mère ou père; (iv) mère ou père de l'époux(se) ou du/de la conjoint(e) de fait; et (v) enfant de leur mère ou père. « Proche collaborateur » désigne une personne étroitement liée à une personne susmentionnée en (1) à (4) pour des raisons personnelles ou professionnelles.

Veuillez divulguer et fournir des précisions au sujet de la section E ci-dessus, c'est-à-dire des précisions données par le ou les demandeurs/garants au sujet de tout énoncé qui ne peut être déclaré vrai et exact

Nom (lettres moulées)

Signature

Date

Veuillez envoyer le formulaire de demande rempli et signé par la poste, fax ou courriel à l'adresse suivante :

Société de développement régional
Place Chancery, C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick), E3B 5H1
Téléphone: (506) 453-2277
Fax: (506) 453-7988
Courriel: RDC-SDR@gnb.ca
Site web: www.gnb.ca/sdr